

## ***Baromètre des biosimilaires Suisse – Édition Septembre 2021***

### **Même les biosimilaires éprouvés ne sont prescrits que de manière hésitante, et ce au détriment des payeurs de primes**

Les réticences à prescrire des biosimilaires empêchent chaque année plus de 100 millions de francs d'économies. La [nouvelle édition du Baromètre des biosimilaires Suisse](#) présente l'évolution des marchés des six plus grandes molécules et montre que même les biosimilaires éprouvés et disponibles depuis longtemps sur le marché sont prescrits de manière hésitante. Leur part de marché stagne aux alentours de 35% quelques années après le lancement. Les économies ainsi manquées seront à la charge des assurés. Les mauvais incitatifs au niveau des marges de distribution doivent être éliminés de toute urgence pour remédier à cette situation.

Pratteln/Berne, le 14 septembre 2021

Le premier baromètre des biosimilaires Suisse, publié en avril 2021, montre que si on ne remettait que le biosimilaire le plus avantageux pour les médicaments biologiques dont le brevet est arrivé à expiration, le système de santé suisse pourrait économiser chaque année 100 millions de francs. Les biosimilaires présentent une efficacité et une sécurité équivalentes aux médicaments biologiques originaux mais sont meilleur marché.

La [nouvelle édition du Baromètre des biosimilaires Suisse](#), publiée en septembre 2021, retrace l'évolution des marchés des six plus grands biosimilaires. Il apparaît clairement que même les biosimilaires disponibles depuis longtemps sur le marché et ayant fait leurs preuves ne sont prescrits que de manière hésitante. Ainsi, un an après leur commercialisation, ils atteignent en moyenne une part de marché de 12%. Après deux ans, la part de marché atteint environ 27% avant de stagner aux alentours de 35% au cours des années suivantes. Ainsi, la part de marché du principe actif infliximab, utilisé dans le traitement de différentes maladies auto-immunes, reste autour de 30% après plus de 5 ans.

« Nous observons que la part de marché des six plus grands biosimilaires en Suisse stagne à environ 35%. C'est également le cas des biosimilaires établis tels que l'infliximab. Un taux de substitution beaucoup plus étendu serait pourtant souhaitable pour le payeur de primes », conclut Pius Zängerle, directeur de curafutura.

#### **Soulager les payeurs de primes en supprimant les mauvais incitatifs**

Les mauvaises incitations tels que le système de marges de distribution empêchent une utilisation plus large des biosimilaires et la réalisation d'économies substantielles. Dans le système actuel, les pharmaciens et médecins touchent une rémunération d'autant plus importante que le prix du médicament est élevé. Ces fournisseurs de prestations ont donc un intérêt direct à remettre une préparation originale plutôt qu'un biosimilaire ou un générique plus avantageux.

Pour pouvoir surmonter la stagnation commerciale, réaliser des économies et soulager ainsi le système de santé et les payeurs de primes, les mauvaises incitations en matière de marge de distribution doivent être supprimées au plus vite. Daniel Sarbach, co-directeur de la communauté d'intérêt biosimilar.ch: «Nous demandons à l'OFSP d'agir immédiatement et de rendre les marges de distribution neutres en termes d'incitatifs.»

Pius Zängerle estime par ailleurs qu'il est nécessaire d'agir au niveau du droit de substitution, un autre dysfonctionnement. «Aujourd'hui, les pharmaciens ne peuvent remettre que le produit exact qui a été

prescrit par le médecin. Cela signifie que lorsqu'une préparation originale figure sur l'ordonnance, les pharmaciens ne sont pas autorisés à proposer d'eux-mêmes le biosimilaire moins coûteux aux patients. »

Depuis des années, les dépenses pour les médicaments augmentent en Suisse. En 2020, l'augmentation dans l'assurance obligatoire des soins était d'environ 300 millions de francs, soit une hausse de 4% par rapport à l'année précédente. Près des 75% de cette hausse des coûts est due aux traitements de maladies cancéreuses et auto-immunes. Les médicaments biologiques jouent un rôle central dans leur traitement et sont largement utilisés. Ces médicaments complexes et coûteux à produire ont évidemment des répercussions sur les coûts. Sur ce point justement, les biosimilaires représentent depuis 12 ans une excellente opportunité de freiner la hausse des coûts.

### **Médicaments biologiques**

Contrairement aux médicaments de synthèse chimique, les médicaments biologiques sont fabriqués dans des organismes vivants génétiquement modifiés comme des bactéries ou des cultures de cellules. Elles ont une structure moléculaire complexe et sont composées par exemple de protéines ou d'acides nucléiques.

### **Biosimilaires**

Les biosimilaires sont des produits qui succèdent aux médicaments biologiques et peuvent être commercialisés dès l'expiration du brevet du médicaments biologique original (préparation de référence). Le principe actif d'un biosimilaire et de sa préparation de référence est pour l'essentiel la même substance biologique. Les différences entre le biosimilaire et sa préparation de référence n'ont pas d'incidence sur sa sécurité ou son efficacité.

### **Informations complémentaires:**

*curafutura: Adrien Kay, responsable Communication, 079 154 63 00, [adrien.kay@curafutura.ch](mailto:adrien.kay@curafutura.ch)*

*biosimilar.ch: Daniel Sarbach, co-directeur biosimilar.ch, 079 808 45 05, [info@biosimilar.ch](mailto:info@biosimilar.ch)*

### **biosimilar.ch**

biosimilar.ch est la communauté d'intérêt visant à favoriser les biosimilaires en Suisse sous la houlette d'Intergenerika. Elle est ouverte à toutes les entreprises en Suisse qui développent, produisent ou vendent des biosimilaires. Elle est actuellement dirigée conjointement par Giuseppe Calaciura, Viatrix, et Daniel Sarbach, Sandoz.

### **curafutura**

curafutura est l'association des assureurs-maladie innovants: CSS, Helsana, Sanitas et KPT. curafutura s'engage pour un système de santé concurrentiel et solidaire.